

Association Nationale du Cheval de Race Auvergne
A.N.C.R.A.

Siège social : Château de Montlosier 63970 AYDAT

NEW'S LETTER N° 1

Le mot du Président

L'année 2012 s'est terminée sur une très bonne nouvelle la reconnaissance du cheval Auvergne en tant que race. Quinze ans de travail sont ainsi récompensés mais surtout nous nous sommes aperçu lors de la présentation aux deux commissions nationales d'approbation que notre dossier était très conséquent par les chiffres mais aussi par le sérieux de notre gestion : livre généalogique, sélection des étalons ,concours promotion...

Depuis quelques années les personnes impliquées dans la gestion de la race, CA, délégués départementaux, éleveurs, propriétaires ont réussi à poser tous ensemble les bases du développement de notre cheval. L'avenir semble radieux, bien sûr il faut continuer nos efforts dans la structuration de l'élevage.

Pour la saison qui s'annonce je souhaite que notre petite communauté de passionnés s'élargisse dans la bonne humeur qui a été la notre depuis des années.

Reconnaissance de la race Auvergne

La Race Auvergne à été officiellement reconnue par l'état français avec la publication de l'Arrêté du 17 décembre

2012 modifiant l'arrêté du 24 avril 2009 relatif aux races et appellations des équidés. Ce dernier a été publié au Journal Officiel de la République Française le 26 décembre 2012.

Dès aujourd'hui, cela à une influence sur la gestion administrative des Chevaux de Race Auvergne car ce n'est plus l'ANCRA qui édite des documents internes mais c'est le SIRE (Haras Nationaux) qui édite désormais les documents officiels.

C'est une très belle récompense pour l'A.N.C.R.A. Et tous ceux qui ont participé depuis sa création.

Il est à signaler que le dossier présenté au ministère a fortement impressionné par sa qualité technique que par la qualité du déboucher de notre cheval de territoire.

La race Auvergne et les autres races

Le cheval de race Auvergne, via l'A.N.C.R.A. fait désormais parti de la nouvelle Fédération des Chevaux de Territoire, la F.C.T. qui comprend 8 races de chevaux.

Voici la composition.

Olivier LAUTIER, président de la FCT et membre du CA de la SFET (Société Française des Equidés de Travail)

www.chevalauvergne.fr

N° Habilitation Préfecture du Puy de Dôme: **W632000684**

N° National INPI : **09 3 692 527** du 19 novembre 2009

Association Nationale du Cheval de Race Auvergne
A.N.C.R.A.

Siège social : Château de Montlosier 63970 AYDAT

- Association de CAMARGUE
- Association de CASTILLON
- Association de CORSE
- Association de LANDAIS
- Association de POTTOK
- Association de MERENS
- Association de CHEVAL AUVERGNE
- Association de HENSON

Cette association a pour objectif de permettre le développement des races en mutualisant les moyens matériels et financiers.

Plusieurs axes ont déjà été dégagés pour 2013, en fonction des besoins de chaque association.

Le Sud-Book de la race Cheval Auvergne

Le Stub-Book du cheval de Race Auvergne a été entériné par le CA du mois d'avril dernier. Il est en cours de validation avec le SIRE.

Il sera disponible à tous les adhérents dès le retour de l'accord du SIRE.

Les démarches à partir de 2013

DEMARCHE PROVISOIRE UNIQUEMENT EN 2013 CAR ANNEE DE LA RECONNAISSANCE

Étalons approuvés pour produire en race Auvergne en 2013 :

- **PROPRIETAIRE** : Transmission au SIRE des documents d'identification de chaque étalon approuvé en 2013 dont les agréments provisoires (avec chèque de 70 € ou 120€ libellé à l'ordre du SIRE => 20€ pour réalisation du document d'identification et 100€ pour obtention d'un carnet de saillies 2013 papier ou 50€ si carnet internet)
- **SIRE** : Enregistrement des étalons dans la base SIRE (avec enregistrement de la généalogie totale disponible de l'équidé)
- **SIRE** : Réalisation par le SIRE des nouveaux documents d'identification en RACE AUVERGNE
- **SIRE** : Réalisation du carnet de saillie 2013 et expédition à l'éta lonnier.

Tous les autres chevaux en 2013 :

- **PROPRIETAIRE** : Transmission au SIRE des documents d'identification de chaque équidé inscrit au registre du Cheval Auvergne de l'ANCRA + chèque de 20€ par équidé libellé à l'ordre du SIRE

B/ DEMARCHES POUR L'ANNEE 2013 ET SUIVANTES : de la demande de carnet de saillie à la validation définitive du carnet du poulain

Etape 1 : Avant la monte

Seuls les étalons approuvés à produire en race Auvergne peuvent prétendre à un carnet de saillies.

L'éta lonnier demande un carnet de saillie pour son étalon auprès du SIRE (100€ ou 50€ si web)

Doc : « [Demande de cartes de saillie pour un étalon saison 2013](#) »

Etape 2 : Au premier saut : l'éta lonnier complète la « [déclaration de premier saut](#) » à la première présentation de la jument à l'éta lon. Celui-ci doit la transmettre au SIRE dans les quinze jours suivant le premier saut (ou lors de l'introduction de la jument dans le troupeau) même si la jument se révèle être vide.

www.chevalauvergne.fr

N° Habilitation Préfecture du Puy de Dôme: **W632000684**

N° National INPI : **09 3 692 527** du 19 novembre 2009

Association Nationale du Cheval de Race Auvergne
A.N.C.R.A.

Siège social : Château de Montlosier 63970 AYDAT

Etape 3 : Après le dernier saut : l'éta lonnier remet l'« [Attestation de saillie](#) » (AS) est à remettre obligatoirement à l'éleveur après le dernier saut de la jument (sauf pour le transfert d'embryon).

Etape 5 : Après le paiement intégral de la saillie, l'éta lonnier remet à l'éleveur le « [Certificat de saillie](#) » ou « [formulaire de déclaration de naissance](#) » (DN). Ce document lui permettra de déclarer au SIRE la naissance de son poulain l'année suivante.

Etape 6 : A la naissance : le naisseur déclare la naissance au SIRE dans les 15 jours

Doc : « [Déclaration de naissance](#) »

Etape 7 : Avant le sevrage et avant le 31 décembre : le propriétaire fait établir le signalement sous la mère par un agent IFCE ou par un vétérinaire habilité (*Prise de sang pour contrôle filiation, signalement, puçage*)

Etape 8 : A partir de 12 mois : le propriétaire fait réaliser la validation du livret du cheval => uniquement pour les étalons avant la mise à la reproduction, pas pour les juments ni les hongres. Si concours FFE ou SHF, certification d'identité à faire avant inscription sur liste correspondant.

Les évènements 2013

Manifestations 2013

E Astrie	63 Moidas (Orbeil) formation, travail du jeune cheval 1 à 3 ans	07 avril
N Perrain	15 haras Aurillac : Présentation et infos modèle du cheval race Auvergne	13 avril
N Bernard	19 La Mazière Basse : Initiation au travail en forêt, débardage,	27 avril
N Perrain	12 A partir de Laguiole : Traversée massif central selle et attelage 100% cheval Auvergne sur une semaine	Mai 2013
P Vechambre	15 Riom es Montagnes : Rando journée	19 mai
N Perrain	12 vers Laguiole : Trec attelé	1 et 2 juin
N Bernard	19 La Mazière Basse : Concours modèle et allures	23 juin
P. Vechambre	15 Riom es Montagnes : Fête de la gentiane Concours modèle et allures	14 et 15 juillet
J Maure	63 Ambert : Fourmofolies, concours modèles et allures	3 et 4 août
L.Pradier	63 MONTPEYROUX Rassemblement annuel	25 août
J Perret	63 cournon Clermont : Sommet de l'élevage, concours et présentation de la race	2 au 4 octobre

RASSEMBLEMENT ANNUEL

1^{ère} fête du Cheval de Race Auvergne

Cette année le rassemblement annule de l'A.N.C.R.A. se déroulera sur le site de Montpeyroux (63) et consacrera la reconnaissance de la Race Auvergne

Ce sera la vitrine du cheval de Race Auvergne, sous la forme d'un village des éleveurs où chacun pourra venir présenter ses chevaux ou son élevage.

www.chevalauvergne.fr

N° Habilitation Préfecture du Puy de Dôme: **W632000684**

N° National INPI : **09 3 692 527** du 19 novembre 2009

**Association Nationale du Cheval de Race Auvergne
A.N.C.R.A.**

Siège social : Château de Montlosier 63970 AYDAT

**TOUS LES ADHERENTS ET PROPRIETAIRES DE CHEVAUX AUVERGNE
SONT INVITES A PARTICIPER
(Inscription obligatoire)**

C'est l'occasion de se retrouver entre tous les acteurs de l'association et de fêter le fruit du travail de l'association depuis plus de quinze ans

Organisation de la journée :

- matin : arrivée des chevaux sur site
- midi : auberge espagnole
- après-midi : - concours modèle et allure
 - caractérisation
 - carrière d'entraînement

Une buvette sera ouverte pour vous accueillir tout au long de la journée.

La réussite de cette journée est l'affaire de toutes et tous.

Réservez cette journée dès à présent en écrivant à l'A.N.C.R.A. chevalauvergne@orange.fr

Les éleveurs ont la parole

Pour tous les éleveurs, un espace sera réservé ici pour faire part des événements qu'ils ont organisé ou auxquels ils auront participé. Il suffit d'envoyer un mail à l'A.N.C.R.A.

Le site et Facebook

Chacun peut consulter les informations concernant l'A.N.C.R.A. Et télécharger les documents nécessaires à la bonne gestion du cheptel sur le site : www.chevalauvergne.fr

Par ailleurs une page Facebook permet aussi d'échanger librement entre membres de l'association et avec d'autres utilisateurs de chevaux, Auvergne ou non.

www.chevalauvergne.fr

N° Habilitation Préfecture du Puy de Dôme: **W632000684**
N° National INPI : **09 3 692 527** du 19 novembre 2009